

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Offroy et Cie, 26 janvier 1886](#)

Marie Moret à Offroy et Cie, 26 janvier 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 1 p. (167r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 26 janvier 1886,
Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 41
(2)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44411>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 janvier 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméMarie Moret envoie la somme de neuf mille francs à créditer sur son compte.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 26 janvier 1867 1676

Messieurs Offroy et C^{ie},

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme du 25^e et de vos lettres des 25 et 27 courant.

Le total des actions de Panama que vous m'avez achetées est donc de 170.

A partir du 1^{er} février, un versement de 125 francs est appelé sur chaque action. C'est donc une somme de 21.250 francs que j'ai à vous faire passer d'ici là, ce vous prie d'opérer pour moi ce versement et de faire régulariser, en conséquence, les titres que vous m'avez achetés.

En vue de ce prochain versement, je vous envoie donc, par ce même courrier sous pli chargé une première somme de neuf mille francs en billets de banque dont je vous prie de bien vouloir créditer mon compte et m'accuser réception.

Très agréer, Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Moret